

Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2013



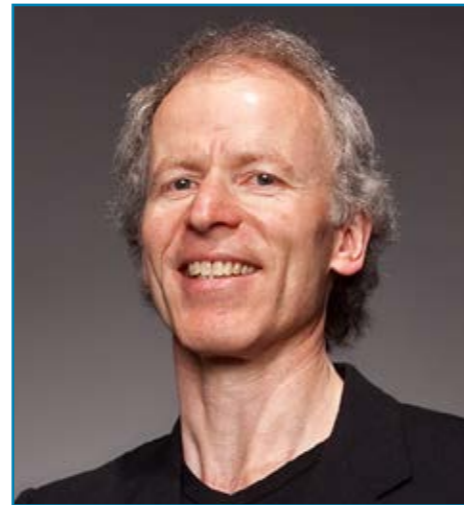
Avant-propos du président

Madame, Monsieur,
L'année 2013 a été marquée par quelques changements. Suite à la défection de Cla Nett pour cause de maladie, l'équipe a dû se charger de l'organisation administrative de la fondation en très peu de temps. Bruno Prandi a repris le poste d'actuaire ad interim puis a été élu officiellement comme nouvel actuaire après l'annonce en décembre 2013 par Cla Nett qu'il ne souhaitait plus assumer ce poste. Nous tenons à remercier de tout cœur Cla Nett pour son travail au sein de la SIS pendant toutes ces années et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

La réorganisation du groupe d'experts santé, demandée à l'automne 2012, est intervenue au même moment. Après une discussion approfondie, le règlement «Procédures dans le groupe d'experts santé» a été accepté par le Conseil de fondation au printemps 2013.

La restructuration a démontré qu'il fallait réorganiser la documentation et l'archivage des cas de protection juridique. Le groupe d'experts santé s'est prononcé en faveur de la constitution d'une banque de données dédiée aux cas de protection juridique et à la saisie à venir des documents au format électronique. D'une part le classement des cas est plus clair car chronologique, d'autre part les documents décisifs comme les jugements et les expertises sont plus faciles à trouver. Ces travaux ont tenu tout particulièrement compte de la protection de la personnalité. Les comptes-rendus sont dorénavant strictement anonymisés lorsqu'ils sont discutés au sein du groupe d'experts. Les noms des requérants de protection juridique ne sont connus de personne à l'exception de l'actuaire et du secrétariat. Dans les échanges avec les avocats, les cas seront à l'avenir uniquement signalés de manière anonyme, sous forme de référence et d'abréviation.

Dans le domaine de la culture, les demandes enregistrées continuent à augmenter. En 2013, nous avons dépassé



de 25% le nombre enregistré l'année précédente avec 543 demandes acceptées. Ceci était uniquement possible parce que les recettes provenant de la dissolution des réserves de la répartition de la SIG ont généré exceptionnellement des montants sur deux ans. En conséquence, les experts disposaient d'env. CHF 100'000.- de plus, ce qui s'est répercuté sur le nombre des demandes acceptées.

Afin de dissocier les liens personnels pouvant exister entre le Conseil de fondation SIS et la SIG, le Conseil de fondation a fait usage d'une possibilité prévue dans ses statuts et ainsi accueilli en son sein deux nouveaux membres. Il s'agit d'Esther Roth (ktv-atp) et de Mischa Greull (SMV). Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec eux et leur aménageons une période d'introduction et d'initiation au sein du Conseil de fondation jusqu'aux votes de l'Assemblée des délégués de Swissperform 2015. Bruno Marty et moi-même quitteront le Conseil de fondation à cette date afin de pouvoir passer le témoin.

Je remercie Bruno Prandi, Sara Pepe et Karl Zbinden pour leur engagement envers la SIS et me réjouis à la perspective de pouvoir continuer notre collaboration à l'avenir.

Meilleures salutations,

Ronald Dangel

Comptes

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu de Swissperform (SWP) des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales. Des recettes supplémentaires émanaient du produit de la fortune de la fondation et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine des phonogrammes et de l'audiovisuel 2006 et 2007 que la SIG effectue sur mandat de Swissperform.

La fondation a clôturé l'exercice avec les chiffres suivants:

Recettes

Déduction culturelle et sociale SWP phonogrammes	CHF	807'743.35
Déduction culturelle et sociale SWP audiovisuel	CHF	99'057.21
Autres dons	CHF	0.00
Dissolution de provisions SWP phonogrammes 2005	CHF	93'621.38
Dissolution de provisions SWP audiovisuel 2005	CHF	79'199.37
Dissolution de provisions répartition SIG 2006/07	CHF	252'609.28
Produit financier*	CHF	76'987.09
TOTAL Recettes	CHF	1'409'217.68

Dépenses

Culture	CHF	1'170'073.70
Santé	CHF	116'774.25
Social	CHF	4'100.00
Frais administratifs	CHF	140'434.28
TOTAL dépenses	CHF	1'431'382.23

PROFITS / PERTES

CHF -22'164.55

*L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Le bilan et le compte de pertes et profits ont été révisés en mai 2014 par la société PwC AG, Zurich.

Mentions légales

Responsable du contenu
Bruno Prandi, actuaire

Textes
Ronald Dangel, Bruno Prandi et Sara Pepe

Conception et mise en page
Bruno Prandi

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation de
la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2014 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zurich
Tel. +41 43 322 10 60

Email: sis@interpreten.ch
Web: www.interpreten.ch



Culture

Un total de 843 demandes concernant des spectacles et des tournées a été enregistré en 2013 (contre 709 en 2012), parmi elles 543 (contre 422 en 2012) ont reçu une réponse positive et 298 (contre 282 en 2012) une réponse négative. 2 demandes ont été retirées (contre 5 en 2012). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2013			2012		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 13 Report 12	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 12 Report 11
Musique classique	190	293'800	230'000 -39'854	138	198'044	230'000 -8'097
Rock/Pop	70	188'300	165'000 +21'866	41	132'150	150'000 -234
Jazz	109	139'200	130'000 +9'766	103	130'100	130'000 +116
Danse	22	72'500	60'000 +4'237	20	53'500	60'000 -6'263
Théâtre	94	210'500	195'000 +15'500	77	181'500	195'000 -13'500
Comédie	2	4'000	5'000 +1'000	2	3'000	5'000 -1'000
Chœur/chorale	4	6'000	5'000 0	6	7'500	0 +7'500
Multimedia	4	5'000	5'000 0	3	6'000	0 +6'000
Musique folklorique	23	131'500	80'000 +72'100	17	113'300	105'000 +50'500
Catégories multiples	25	93'000	50'000 +39'466	15	75'500	50'000 +62'966
TOTAL	543	1'143'800	1'128'789	422	900'594	1'022'988

(Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2013 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.)

Le montant total des projets dont les comptes n'étaient pas encore bouclés s'élève à:

2012	CHF	68'000
2013	CHF	635'450

Les projets suivants ont obtenu un montant supérieur à CHF 5'000:

Pour les catégories

Musique folklorique

39e Prix Walo 2013	CHF	40'000
Prix Walo-Sprungbretter 2013	CHF	20'000
Heirassa Festival	CHF	7'000

Rock/Pop

Swiss Music Awards 2013	CHF	20'000
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2013	CHF	40'000

Catégories multiples

Fontastix, contribution d'exploitation 2013	CHF	40'000
Relance de la Revue musicale suisse SMZ	CHF	10'000

Experts

Comme chaque année, les experts ont tenu une séance en juin. La possibilité de se consulter mutuellement et d'échanger ses expériences, mais aussi de discuter directement de l'un ou l'autre problème avec le Conseil de fondation, est très appréciée.

Santé

Le groupe d'experts santé soutient des projets et des manifestations dans le domaine de la santé et de la prévention, de la reconversion professionnelle, du conseil et de la protection juridique en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles (il y a actuellement 20 cas en cours), ainsi que les organisations internationales FIM (International Federation of Musicians) et FIA (International Federation of Actors) au niveau des frais de voyage et d'hébergement de représentants de pays en situation financière faible participant à des meetings.

Des fonds avaient été retenus pour la FIM et la FIA les précédentes années, raison pour laquelle ils ne grevaient pas les comptes de la fondation durant l'exercice. En 2013, ces deux organisations ont été informées, qu'une fois les montants provisionnés épuisés, elles devraient faire des demandes de financement par la voie normale des requêtes pour tout nouveau soutien.

Aucun montant, provenant des fonds libres de la fondation, n'a été versé au SBKV durant l'année sous revue pour la Fondation de reconversion de Suisse alémanique en faveur de projets de reconversion des danseurs en cas d'abandon du métier pour des raisons de santé.

La constitution d'une banque de données pour les cas de protection juridique du groupe d'experts santé a débuté au cours de l'année 2013. A la fin de l'année, presque tous les documents de ces 10 dernières années avaient pu être scannés, traités avec un programme de reconnaissance de caractères et stockés sous forme numérique. L'objectif est de terminer la banque de données à fin 2014 et d'y saisir l'intégralité des cas actuels et classés de ces 10 dernières années.

Projets et manifestations

Association suisse de médecine de la musique (SMM)		
SMM conseils	CHF	6'000.00
SMM page, Revue musicale suisse	CHF	5'000.00
SMM 11e Symposium médecine de la musique 2013	CHF	19'730.70
International Association for Dance Medicine & Science (IADMS)		
IADMS congrès	CHF	2'760.05
IADMS congrès 2014 à Bâle, provisions	CHF	30'000.00

Protection juridique

Frais d'avocat et de procédure	CHF	41'703.30
--------------------------------	-----	-----------

Administration

Coûts banque de données 2013	CHF	10'000.00
Jetons de présence	CHF	1'400.00
Frais de déplacement et de représentation	CHF	83.00
Location de la salle	CHF	97.20

Total dépenses groupe d'experts santé **CHF 116'774.25**

Prestations projets FIM et FIA

FIM		
Solde pour les rencontres:		
à Amsterdam, mars 2011		
à Glasgow, mai 2011	CHF	9'237.20

FIA		
Paiement pour les rencontres:		
à Édimbourg, avril 2013		
à Bruxelles, nov. 2013	CHF	10'383.60
TOTAL FIM & FIA (sur les provisions)	CHF	19'620.80

Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide d'artistes interprètes et de leurs proches se trouvant en situation de détresse, p.ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

Aucune nouvelle demande d'aide sociale n'a été enregistrée au cours de l'année 2013. En revanche, quatre prêts en suspens depuis des années, n'ayant pas pu être remboursés par les emprunteurs, ont été sortis du bilan. Dans un autre cas, suite à de nombreux contacts restés infructueux, une poursuite a été introduite contre le débiteur qui s'est manifesté peu de temps après. Cette personne rembourse actuellement son prêt.

Comme la plupart des montants irrécouvrables avaient déjà été comptabilisés, leur amortissement n'a qu'un effet marginal sur les comptes annuels de l'ordre de CHF -4'100.00.

Administration

L'administration englobe l'organisation totale et la direction de la fondation. Elle est décisive pour toutes les personnes impliquées. Elle représente une instance de contact et de coordination pour les membres du Conseil de fondation et les experts, une source d'informations pour les demandeurs de soutien et tous ceux qui souhaitent le devenir, une gestionnaire de données, une interlocutrice et une médiatrice.

La Coopérative suisse des artistes interprètes SIG met son personnel et ses infrastructures à disposition de la fondation qui occupe ses locaux. Avec un taux d'occupation d'env. 70 à 80% (réparti sur trois personnes), la SIS possède une organisation très légère. L'administration emploie:

Actuaire

Cla Nett (jusqu'au 5.12.2013)

Bruno Prandi (dès le 5.12.2013)

Administration

Sara Pepe

Traitement des demandes

Karl Zbinden

Frais administratifs

Les frais administratifs se composent de:

- Frais de personnel et d'infrastructure
- Frais liés à l'enregistrement des demandes
- Frais liés au traitement des demandes par les experts (forfait de CHF 25.- par demande)
- Coûts informatiques spécifiques liés à la banque de données de la fondation
- Frais liés aux séances du Conseil de fondation (location de la salle, jetons de présence [CHF 7'400.-] et frais de transport)
- Forfait dédommagement président (CHF 2'000.-)
- Frais de déplacement et de représentation du président et de l'actuaire

Les organes de la Fondation suisse des artistes interprètes

Conseil de fondation

Ronald Dangel, président

Yvonne Burckhardt

Alexandra Egli

Bruno Marty

Hannes Steiger

Mischa Greull (dès le 5.12.2013)

Esther Roth (dès le 5.12.2013)

Groupe d'experts santé

Karl Knobloch, Président

Barbara Aeschbacher

Pia Bucher

Monika Kälin

Adrian Schriel

Hannes Steiger

Luise Werlen



